

## Dernière Minute

**La Folle Histoire de Max et Léon» : le Palmashow en tête du box office français**

Le duo d'humoristes du Palmashow s'est hissé à la 1<sup>ère</sup> place du box office français avec «La Folle Histoire de Max et Léon» et a détrôné «Doctor Strange», selon CBO. Pour sa 2<sup>ème</sup> semaine d'exploitation, la comédie a attiré plus de 430.000 spectateurs dans 505 cinémas. Le film réalisé par Jonathan Barré suit les aventures pendant la Seconde Guerre mondiale de 2 amis, Max et Léon, respectivement interprétés par David Marsais et Grégoire Ludig. Le duo de comiques du Palmashow, qui s'est fait connaître avec ses sketches sur YouTube puis sur la chaîne D8, signe le scénario.

## iTELE: les salariés ont voté mercredi la reconduction de leur grève pour un 24e jour

Les salariés d'iTELE ont voté mercredi la reconduction de leur grève jusqu'à jeudi midi pour un 24e jour d'affilée par 83% des voix (94 favorables, 5 contre, 14 abstentions), ont annoncé les grévistes.

La proposition émise lundi par la direction de la chaîne - une amélioration des conditions de départ des salariés qui souhaitent quitter la chaîne - n'a pas convaincu les salariés qui poursuivent donc la grève la plus longue de l'histoire de l'audiovisuel privé.

Les grévistes réclament toujours la mise à l'écart de l'animateur controversé Jean-Marc Morandini, mis en examen pour corruption de mineur aggravée, la signature d'une charte éthique, la nomination d'un directeur de la rédaction distinct du directeur général, et plus largement la définition d'un projet stratégique et éditorial «clair et précis» pour la chaîne d'information

en continu du groupe Canal+. Plusieurs députés écologistes contestataires, dont Noël Mamère et Cécile Duflot, ont apporté mercredi leur soutien aux salariés d'iTELE en grève et défendu l'indépendance des journalistes, notamment face aux actionnaires. Vincent Bolloré, principal actionnaire de la chaîne privée, «s'est servi de Jean-Marc Morandini comme d'un cheval de Troie pour tuer iTELE et se débarrasser des journalistes», a estimé mercredi le député-maire (ex-EELV) de Bègles (Gironde), Noël Mamère. A ses côtés, un porte-parole des grévistes d'iTELE, Milan Poyet, a dit, au 24e jour de la mobilisation, vouloir «juste travailler en étant indépendant des actionnaires».

Pour rassembler leurs soutiens, les grévistes organisaient une soirée mercredi dans la salle parisienne du Bus Palladium, et comptent sur la visite de trois ministres, dont ils n'ont pas donné les noms, et plusieurs élus.

## INTERVIEW

### Jacques GRIMAL



Coordinateur général des «NRJ Music Awards»

## SOMMAIRE

Etude.....	3
Twitter : l'antichambre des élections américaines avec 40.876.345 tweets en 24h	
Etude.....	4
Attentats du 13 novembre : couverture médiatique la plus importante sur France 2	
Télévisions.....	5
beIN : débat télévisé inédit entre les candidats à la présidence de la FFT le 1er décembre	
Réactions.....	6
iTÉLÉ: la direction appelée à tenir ses «engagements» d'indépendance de la rédaction (Audrey Azoulay)	
Réactions.....	7
Des députés écologistes contestataires apportent leur soutien aux salariés d'iTELE en grève	
Justice.....	8
France Télévisions poursuivi en France et au Cameroun pour un reportage sur une société liée au groupe Bolloré	
Social.....	9
Grève à iTÉLÉ: le désaccord persiste Aujourd'hui dans le monde.....	10
Peter Thiel, financier très en vue mais controversé du secteur technologique	
Audiences.....	11
Agenda.....	12

# L'ACTU EN QUESTIONS



## Jacques GRIMAL Coordinateur général des «NRJ Music Awards»

*La 18<sup>ème</sup> cérémonie des «NRJ Music Awards» produite par TF1 Production se tiendra samedi 12 novembre en direct de Cannes sur TF1. Pour en savoir davantage sur ce grand barnum télévisuel, média+ s'est entretenu avec Jacques GRIMAL, Coordinateur général des «NRJ Music Awards».*

media+

### Faites-vous évoluer le dispositif de production des «NRJ Music Awards» ?

Jacques GRIMAL

La structure de la cérémonie est relativement figée dans le sens où l'émission est entrecoupée à la fois de performances d'artistes et de remises de prix. Au-delà de cette base, tout change chaque année. Le décor n'évoluera pas sensiblement mais la mise en scène devrait surprendre. On travaille précisément sur les interventions des remettants afin qu'elles soient plus drôles et dynamiques que les éditions précédentes. D'autre part, les conditions de sécurité ont été fortement renforcées. Le «time delay» est appliqué sur le programme par mesure de précaution. Nous travaillons de façon très concertée avec les autorités. C'est l'un des chantiers les plus prenants de cette saison. Près de 700 personnes contribuent au programme, équipes de TF1 et NRJ confondues. A cela s'ajoutent les artistes et leurs équipes, ce qui fait près de 1.000 personnes. En rajoutant l'ensemble des accompagnants, équipes du Palais du Festival, chauffeurs, etc, nous ne sommes pas loin des 2.000 accréditations.

media+

### Quelle est la nature de la collaboration entre NRJ et TF1 ?

Jacques GRIMAL

Le succès et la pérennité des «NRJ Music Awards» sont le fruit de la combinaison des 2 forces alliées : NRJ et TF1. La manifestation est reconnue dans le milieu français et international. Il y a de lointaines années, nous étions admiratifs des têtes d'affiche de cérémonies comme les MTV Video Music Awards. Aujourd'hui, nous sommes passés largement devant. On reçoit cette année Bruno Mars, Robbie Williams, Enrique Iglesias ou encore Coldplay. Les «NRJ Music Awards» enregistrent d'ailleurs de fortes audiences, similaires ou supérieures à des rendez-vous comme les «Brit Awards». L'année dernière, on a réuni 5,6 millions de téléspectateurs jusqu'à 0h10. La part de marché a atteint 29,6% sur les 4 ans et plus et 42% sur les femmes de moins de 50 ans. Ce résultat est la force unifiée de TF1 et d'NRJ.

media+

### Peut-il y avoir des inadéquations musicales entre des artistes NRJ et les cibles commerciales de TF1 ?

Jacques GRIMAL

Avec 20 artistes sur la soirée, on parvient à proposer une programmation variée. Rares sont les émissions comme la nôtre avec autant d'artistes internationaux. On doit satisfaire les publics de TF1 et de NRJ. Même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur la programmation, on se nourrit de nos différences. La tonalité musicale est liée au nom de la cérémonie.

media+

### Quel est votre parti pris artistique sur les «NRJ Music Awards» ?

Jacques GRIMAL

Des équipes de TF1 Production travaillent depuis des semaines pour créer des tableaux spécifiques. Ils sont en contact avec les maisons de disques et les artistes pour échanger. Si un chanteur performe un titre qu'il a déjà fait sur un autre plateau TV, on veille à proposer une mise en scène différente ou on opte simplement pour une autre chanson. L'utilisation de la vidéo sur notre écran géant permet d'être très réactif et de s'adapter à l'univers de chaque artiste. C'est aussi un casse tête de production sachant que 95% de titres sont chantés en live. En parallèle, on poursuit notre travail sur la réalité augmentée. Je pense sincèrement que Nikos Aliagas, contribue à la réussite du programme.

## Audiences

TF1 en tête du Prime mardi avec la série «Person of Interest»

Pour le lancement de la saison 5 inédite, la série «Person of Interest» a permis à TF1 de se classer leader mardi en Prime. Les deux premiers épisodes ont rassemblé en moyenne 4.387.000 curieux, soit 18,2% de pda, selon Médiamétrie. Un score en hausse comparé au final de la série «Blindspot» diffusé mardi 1er novembre en Prime. La fiction avait alors réuni en moyenne sur les deux premiers épisodes, 3.868.000 fidèles pour 15,3% de pda.

M6 : record d'audience pour «La France a un incroyable talent» mardi en Prime

Le divertissement de M6 continue de progresser puisque «La France a un incroyable talent» a réuni mardi un score de 3.994.000 fidèles (pic à 4,5 millions), soit 16,9% de pda, selon Médiamétrie. Il s'agit de la meilleure performance du programme depuis 2012. L'émission a également réalisé de bons scores sur les cibles avec 21% de pda sur les femmes de moins de 50 ans RdA et 24% sur l'ensemble du public âgé de moins de 50 ans (1<sup>ère</sup> chaîne nationale). La semaine dernière, le 2<sup>ème</sup> numéro du programme avait séduit 3.926.000 fans, soit 16% de pda.

France 3, 3<sup>ème</sup> du Prime avec la série «Un village français»

Avec une moyenne de 2.486.000 fidèles pour 10,6% de pda sur les 2 épisodes inédits diffusés, la série «Un village français» a offert à France 3 la 3<sup>ème</sup> marche du podium mardi en Prime. La fiction affiche un score en légère baisse comparé aux 2 volets diffusés mardi 1<sup>er</sup> novembre en Prime puisque ces derniers avaient convaincu 2.673.000 téléspectateurs, soit 10,6% de pda, selon Médiamétrie.

## Etude

### Twitter : l'antichambre des élections américaines avec 40.876.345 tweets en 24h

Encore une fois, les twittos ont fait part de leurs réactions en masse à l'occasion des Elections Américaines. Visibrain, plateforme de veille des médias en ligne, a scruté le web en cette journée d'élections. Du 8 novembre, 8h au 9 novembre, 8h, heure française, c'est un total de 40.876.345 tweets qui ont été recensés en réaction à l'Election Américaine !

De minuit à ce matin 8h, les mentions de Donald Trump et d'Hillary Clinton ont affolé Twitter, partout dans le monde, avec un total de 17.183.342 pour le désormais 45ème Président des Etats-Unis contre seulement 7.430.328 pour la candidate perdante. Aux Etats-Unis, Donald Trump reste en tête du nombre de mentions puisqu'il en comptabilise 5.617.529 quand Hillary Clinton atteint les 2.416.074. Idem en France où les mentions les plus nombreuses ont été observées au réveil ce matin, avec un total de 209.472 mentions pour le candidat républicain et seulement 78.380 pour la candidate démocrate.

Parmi les twittos, les hommes sont majoritairement plus nombreux à prendre la parole au sujet des deux candidats : 54% pour Trump et 52% pour Clinton. A noter que les femmes sont plus nombreuses à s'exprimer sur Hillary Clinton avec un total recensé de 48%. A noter aussi que ces dernières semaines, le monde a vécu les élections aux côtés des Américains scrutant les moindres retentissements et cela s'est ressenti sur Twitter avec l'émergence de 2 hashtags pour qualifier cette date fatidique du 8 novembre. Alors

que l'utilisation d'#electionday a été constante pendant 24h, #electionnight a connu un vrai boom de minuit à 8h du matin. A l'issue de ce 8 novembre, c'est #electionnight qui remporte les suffrages avec un total de 7.433.657.

Rapidement, la scène politique française a pris la parole du Twitter avec notamment Marine Le Pen qui fut la première à s'exprimer sur le sujet durant la nuit : «Félicitations au nouveau président des Etats-Unis Donald Trump et au peuple américain, libre !». Son tweet est également celui qui a été le plus partagé avec plus de 7,5k de partages. L'ont suivi Marion Le Pen («Victoire de la démocratie et du peuple face aux élites, à Wall-Street et au politiquement correct médiatique») et Robert Ménard («Toutes mes félicitations au nouveau président des Etats-Unis»).

Parmi les candidats à la Primaire de droite, Bruno Lemaire et Jean-Frédéric Poisson ont également rapidement réagi durant la nuit. Pour Bruno Lemaire, «Les seuls qui décident, ce ne sont pas les commentateurs, ce sont les électeurs !». Jean-Frédéric Poisson évoque quant à lui une «nouvelle victoire des électeurs contre le système», en référence au Brexit.

A noter pour anecdote, la montée en flèche de #canada sur les réseaux sociaux. En effet, le nombre de visites et de requêtes sur le site de l'immigration au Canada a explosé durant la nuit à mesure que les résultats de l'élection tombaient état par état, jusqu'à devenir inaccessible durant quelques heures. Même écho sur les réseaux sociaux avec une montée en puissance durant la nuit et un pic d'utilisation du mot Canada aux alentours de 5h du matin, heure française. Au total, c'est 1.177.663 de mentions pour le Canada en 24h.

## Audiences

### TMC et «Forrest Gump» leaders du Prime TNT mardi

En misant sur le film culte «Forrest Gump», TMC a raflé la tête du Prime TNT mardi. Le long-métrage porté par Tom Hanks a fédéré 1.168.000 cinéphiles (5,6% de part d'audience), selon les chiffres de Médiamétrie. Derrière, HD1 se classe deuxième grâce aux rediffusions de la série «Section de recherches». Les deux premiers épisodes ont rassemblé en moyenne 1.129.000 fidèles (4,8% de part d'audience). W9 s'est offert la troisième et dernière marche du podium avec le magazine «Enquête d'action» qui a convaincu 848.000 téléspectateurs (3,5% de part d'audience).

### France 2 : 1,1 million de curieux devant le documentaire «Le 13 novembre : vivre avec» mardi en Night

Le reportage «Le 13 novembre : vivre avec», diffusé à partir de 23h00 dans la case «Infrarouge» sur France 2 a réuni 1.119.000 téléspectateurs, soit 10,5% de part d'audience, selon les chiffres de Médiamétrie.

### W9 : «OFNI, l'info retournée» en légère hausse mardi en Night Time

Diffusé à partir de 22h45 sur la chaîne W9, le programme «OFNI, l'info retournée» a convaincu 270.000 individus pour 2,1% de part d'audience. L'émission incarnée par Bertrand Chameroy affiche une légère hausse par rapport à la semaine dernière puisque le numéro diffusé le mardi 1er novembre en Night Time avait été suivi par 245.000 téléspectateurs, ce qui représente 1,7% de part d'audience, selon les chiffres de Médiamétrie.

## Etude

### Attentats du 13 novembre : couverture médiatique la plus importante sur France 2

Dans la semaine qui a suivi les attentats du 13 novembre 2015, France 2 avait consacré plus d'un quart de son temps d'antenne à la couverture de ces attaques, loin devant les six autres chaînes historiques, indique une étude de l'Ina parue mardi 8 novembre.

Toutes chaînes confondues, les programmes dédiés aux attentats de Paris ont représenté en moyenne 14% de la durée d'antenne totale des chaînes historiques (TF1, France 2, France 3, France 5, Canal+, M6 et Arte) entre le 14 et le 20 novembre, selon cette étude publiée par InaGlobal qui dresse un bilan du traitement médiatique des événements.

«Les attentats représentent plus d'un quart (27%) du volume de grille de France 2 sur la période, 17% de celui de TF1 tandis que les autres chaînes y consacrent en moyenne entre 10% et 15% de leur temps d'antenne.

En proportion, Arte est la chaîne qui en parle le moins sur la période considérée, avec 4% de son volume de diffusion», souligne l'Institut national de l'audiovisuel dans son étude.

La plupart des chaînes (à l'exception de France 5, M6 et Arte), ont bouleversé leurs grilles, avec des émissions spéciales, rappelle l'Institut national de l'audiovisuel



(Ina).

Par genres de programmes, ce sont les JT qui ont le plus relayé les événements (57 heures au total toutes chaînes confondues, avec 53% de reportages). «Le 12:45» de M6 arrive en tête (près de 9h) suivi par le 20 heures de France 2 (8h24) et «Le Grand Journal» de Canal+ (8h18 consacrées aux attentats).

L'étude relève que le 20 heures de France 2 accorde une part plus importante que les autres aux invités en plateaux (11% de son offre de séquences) et à l'analyse (10%). Le 20 heures de TF1 a surtout privilégié les reportages (60% du nombre de séquences).

Les hommes politiques les plus invités globalement (en plateau ou en duplex) ont été François Hollande (52 passages), Bernard Cazeneuve (38 passages), Manuel Valls (31 passages), puis Nicolas Sarkozy (25 passages).

Hors politiques, la personnalité la plus présente a été François Molins, procureur de la République de Paris (31 passages). Julien Pearce, journaliste d'Europe 1 et rescapé du Bataclan arrive en deuxième place du classement des invités (14 passages).

## Audiences

France 3 : record pour le «12/13» depuis la rentrée et bons scores pour l'information

Mardi sur France 3, l'information a enregistré de bonnes audiences. L'édition nationale du «12/13» présentée par Emilie Tran Nguyen enregistre son record en pda depuis la rentrée avec 14,4% de pda et inscrit, avec 1,6 million de téléspectateurs, son 2<sup>ème</sup> meilleur score en nombre de téléspectateurs après le record de la veille (1.636.000 téléspectateurs mardi et 1.676.000 téléspectateurs lundi). Avant, les éditions régionales enregistrent également une belle audience avec 13,5% de pda et 1,1 million de téléspectateurs (3<sup>ème</sup> meilleure audience depuis début septembre), selon Médiamétrie. A noter un bon niveau aussi pour l'édition nationale du «19/20» présentée par Carole Gaessler avec 16,5% de pda et 3,5 millions de téléspectateurs, soit le 6<sup>ème</sup> meilleur score en pda et 2<sup>ème</sup> meilleur résultat en téléspectateurs depuis la rentrée après le record du 7 novembre de 3.520.000 téléspectateurs. Les éditions régionales sont également à haut niveau avec 17,8% de pda et 3,2 millions de téléspectateurs, soit le 6<sup>ème</sup> meilleur score en pda et 3<sup>ème</sup> en nombre de téléspectateurs, le record restant le 7 novembre avec 3,3 millions de téléspectateurs. Enfin, bons résultats pour l'édition spéciale élections américaines du «Grand Soir/3» présentée par Francis Letellier en direct de New-York suivie par 700.000 téléspectateurs pour 5,9% de pda.

M6 leader auprès des moins de 50 ans avec «Objectif Top Chef»

Le nouveau volet de la 3<sup>ème</sup> saison d'«Objectif Top Chef», diffusée du lundi au vendredi à 18h35 sur M6, et présentée par Philippe Etchebest, a réuni en moyenne mardi, 1,7 million de téléspectateurs, pour une pda de 10%, selon Médiamétrie. M6 était leader auprès des moins de 50 ans, avec une pda de 15%.

## Télévision

### beIN : débat télévisé inédit entre les candidats à la présidence de la FFT le 1er décembre

Les trois candidats à la présidence de la Fédération française de tennis (FFT) vont débattre le 1er décembre en direct sur beIN dans un débat inédit à quelques semaines de l'élection par le million de licenciés, a annoncé la chaîne mercredi. «Les candidats à la succession de Jean Gachassin auront chacun ainsi la possibilité de présenter aux téléspectateurs leurs candidatures et de s'exprimer sur leurs ambitions présidentielles en vue de l'élection en février 2017», explique la chaîne dans un communiqué. Le scrutin oppose Jean-Pierre Darteville, vice-président délégué à la Fédération Française

de Tennis et président de la Ligue Régionale de Franche-Comté, Alexis Gramblat, vice-président du Tennis Club de Paris, et Bernard Giudicelli, secrétaire général de la Fédération Française de Tennis et Président de la Ligue Régionale de Corse. Le successeur de Jean Gachassin, qui n'a pas souhaité briguer de troisième mandat, aura la lourde tâche d'impulser une dynamique nouvelle dans la deuxième fédération sportive du pays en nombre de licenciés (1,1 million). Elle fait l'objet depuis mars d'une enquête judiciaire sur fond de présomptions de malversations, de trafic d'influence et de trafic de billets de Roland-Garros. Le débat sera diffusé le 1er décembre en clair dès 20h sur beINSPORTS1, ainsi que sur le site et la page Facebook de la chaîne. Le président de la FFT est élu pour 4 ans.

## Institutionnel

### Les députés suppriment les sanctions applicables aux délits de presse créées par le Sénat

Les députés ont supprimé mardi en commission les sanctions applicables aux délits de presse introduites par le Sénat, ce qui avait entraîné les protestations des organisations de journalistes y voyant une remise en cause de l'équilibre de la loi de 1881 sur la presse.

Dans le cadre du projet de loi «Egalité et citoyenneté», les sénateurs avaient voté des amendements ayant pour ambition de s'attaquer aux injures et aux diffamations sur internet, notamment en durcissant les sanctions et en élargissant le champ des poursuites. Mais les syndicats et organisations de journalistes jugeaient que ces amendements portaient

atteinte à «l'équilibre» de la loi de 1881 sur trois points: la modification du délai de prescription, la possibilité de requalifier l'infraction et la porte ouverte à des demandes de réparation civile. En nouvelle lecture, les députés ont supprimé mardi ces dispositions en commission.

«Le Sénat est allé bien trop loin. On ne touche pas sans un profond et long débat à la loi de 1881», a jugé le rapporteur Razzy Hammadi (PS). «La loi de 1881 est un totem. La mettre en péril en touchant aux délais de prescription nous paraissait extrêmement dangereux», a renchéri le ministre de la Ville Patrick Kanner.

Pour la socialiste Marie-Anne Chapdelaine, le vote du Sénat était «une attaque en règle contre la loi de 1881» d'autant plus «malencontreuse que le Parlement vient d'adopter la loi sur la protection des sources des journalistes».

## En bref...

**France Culture : «L'Amérique de Donald Trump» dès le jeudi 10 novembre**

Avec l'élection de Donald Trump, les Etats-Unis et le monde entier se sont réveillés ce mercredi matin face à une foule de questions. Face aux défis lancés par ce nouveau visage de l'Amérique, dès le jeudi 10 novembre France Culture propose une série de dossiers et d'émissions pour comprendre les causes et décrypter les enjeux.

**France Ô : «MADA Underground» samedi 19 novembre à 23h55**

Réalisé par Denis Sneguirev et Philippe Chevallier, le documentaire «MADA Underground» (55', Arturo Moi, France Télévisions, TV5Monde) sera diffusé sur France Ô le samedi 19 novembre à 23h55. Ce reportage propose une plongée dans le milieu alternatif de la capitale malgache, à la rencontre de différents artistes tels que Caylah (Slameuse), Téma (plasticien), Nathy (graffeur) et Toté (skatter).

**France 4 : «Le plein de sensations» débarque le 1er décembre en Prime**

La nouvelle émission de France 4 «Le plein de sensations» (4x90', Ah! Productions) débarque le jeudi 1er décembre à 20h55. Il s'agit d'un magazine de divertissement dans lequel 3 explorateurs (la journaliste Carole Tolila, le sportif Laurent Maistret et l'humoriste Artus) partent à la découverte de lieux exceptionnels et insolites, propices à des vacances familiales. Dans chaque émission, ils feront découvrir les coulisses d'un parc d'attraction, d'une destination extraordinaire et d'un événement culturel, puis partageront leurs bons plans ...

## Réactions

### iTÉLÉ: la direction appelée à tenir ses «engagements» d'indépendance de la rédaction (Audrey Azoulay)

La ministre de la Culture, Audrey Azoulay, a appelé mercredi la direction d'iTÉLÉ à tenir ses «engagements» d'indépendance de la rédaction, au 24e jour de grève, la plus longue de l'histoire de l'audiovisuel privé, jugeant «irresponsable» de «jouer la montre». «Des engagements ont été pris devant nous pour que soient données aux rédactions les garanties nécessaires à leur fonctionnement indépendant de l'intérêt des actionnaires. (...) Il faut maintenant que ces engagements soient tenus», a déclaré la ministre devant la presse, dans les couloirs de l'Assemblée.

Elle a jugé que «jouer la montre, jouer l'épuisement qui commence à être réel de la part des équipes serait irresponsable». «J'attends dans les jours qui viennent, très prochainement, que la direction fasse ces gestes», a insisté Mme Azoulay.

Son entourage a précisé ensuite que l'engagement avait été pris en fin de semaine dernière de séparer les responsabilités de directeur général et de directeur de la rédaction de la chaîne. «Garantir l'indépendance des rédactions», c'est «l'objet d'une proposition de loi adoptée le mois dernier» à l'initiative des socialistes et «il s'agit simplement d'anticiper cette loi» sur la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias, a expliqué la ministre.

Lors de la séance des questions au gouvernement, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, a indiqué de son



côté que le gouvernement souhaitait rencontrer la direction d'iTÉLÉ «le plus rapidement possible» pour «évoquer à la fois la situation de l'entreprise mais également les perspectives d'une médiation sociale».

La ministre du Travail a déjà reçu lundi les syndicats d'iTÉLÉ, qui réclament une telle médiation. Dans sa réponse au président de la commission des Affaires culturelles Patrick Bloche (PS), elle a ajouté qu'une «inspectrice du travail s'est rendue, dès le 24 octobre dernier, sur place et elle y a détecté une situation préoccupante en matière de conditions de travail» dans la chaîne dont Vincent Bolloré est le principal actionnaire.

Par ailleurs, interrogée par la presse, Mme Azoulay est revenue sur son expression fin octobre d'un risque de «Trumpisation» de l'information, redoutée, selon elle, par la rédaction d'iTÉLÉ. «Ce que veulent les journalistes, c'est bien faire la limite entre ce qui est de l'information et ce qui ne relève pas de l'information, c'est ne pas mélanger l'information avec les intérêts d'un actionnaire, avec le sensationnalisme», a déclaré la ministre dans le sillage de l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis.

## En Bref...

**C8 : Cauet prend les rênes de «L'oeuf ou la Poule ?» dès le 28 novembre en Prime**

Après Cyril Hanouna, Camille Combal et Estelle Denis, c'est au tour de Sébastien Cauet de prendre la tête de «L'oeuf ou la Poule ?» (H2O Productions). L'animateur présentera le jeu de C8 pour la 1<sup>ère</sup> fois le lundi 28 novembre dès 21h00. Pour ce nouveau numéro, le chroniqueur de «TPMP» sera entouré de 8 invités parmi lesquels Philippe Candeloro, Clara Morgane et Vincent Moscato.

**RMC : finale de la Fed Cup de Tennis les 12 et 13 novembre**

Samedi 12 et dimanche 13 novembre à partir de 14h00, RMC proposera à ses auditeurs de suivre en intégralité la finale de la Fed Cup de Tennis à Strasbourg au Rhénus Sport. Au programme, dès 11h00, dans les «Grandes Gueules du Sport», les dernières informations avec Sarah Pitkowski, membre de la Dream Team Tennis d'RMC. A 14h00, début des matchs des Françaises en direct dans «l'Intégrale Sport» avec Eric Salliot, la voix du tennis sur RMC et Sarah Pitkowski.

**France Ô/ Football/ Coupe de France : FC Mulhouse / US Matoury samedi 12 novembre**

Partenaire de la Fédération Française de Football et diffuseur officiel de la Coupe de France, France Télévisions, seul diffuseur en clair des Coupes nationales, met à l'honneur la Coupe de France, pour cette 100<sup>ème</sup> saison de la compétition. France Ô diffusera ainsi en direct le samedi 12 novembre à 14h25, le match du 7<sup>ème</sup> Tour de la saison 2016/2017 de Coupe de France opposant le FC Mulhouse (CFA) au club Guyanais de l'US Matoury (DH).

## Réactions

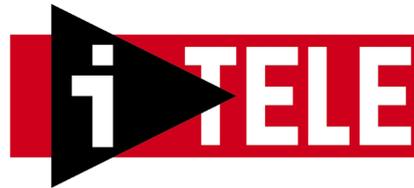
### Des députés écologistes contestataires apportent leur soutien aux salariés d'iTELE en grève

Plusieurs députés écologistes contestataires, dont Noël Mamère et Cécile Duflot, ont apporté mercredi leur soutien aux salariés d'iTELE en grève et défendu l'indépendance des journalistes, notamment face aux actionnaires.

«Il n'est pas normal que les journalistes d'iTELE n'aient pas obtenu un quelconque soutien des politiques dans ce pays» jusqu'alors, a déploré lors d'un point-presse Noël Mamère, lui-même ancien journaliste, accompagné par quatre autres députés écologistes. Cécile Duflot, qui a brandi avec Noël Mamère et Isabelle Attard le tee-shirt barré de la mention «Je soutiens iTELE», n'a pas pris la parole.

Vincent Bolloré, principal actionnaire de la chaîne privée, «s'est servi de Jean-Marc Morandini (animateur mis en examen pour corruption de mineur aggravée et dans les grévistes réclament la mise à l'écart, ndlr) comme d'un cheval de Troie pour tuer iTELE et se débarrasser des journalistes», a estimé le député-maire (ex-EELV) de Bègles (Gironde). «Bolloré, c'est aussi un groupe en Afrique qui participe à «l'extractivisme» et à l'accaparement des terres», a aussi dénoncé l'écologiste, qui a regretté de devoir tenir ce point-presse dans un hall d'entrée de l'Assemblée nationale car les participants ne s'étaient pas déclarés dans les délais désormais imposés pour raisons de sécurité.

A ses côtés, un porte-parole des grévistes d'iTELE, Milan Poyet, a dit, au 24e jour de la mobilisation, vouloir



«juste travailler en étant indépendant des actionnaires». Cette grève, reconduite mercredi jusqu'à jeudi midi par 83% des voix, est la plus longue de l'histoire de l'audiovisuel privé.

Par ailleurs, M. Mamère s'est félicité d'un «premier pas» pour l'«indépendance des journalistes», grâce à la suppression mardi en commission à l'Assemblée de sanctions applicables aux délits de presse qui avaient été introduites par le Sénat dans le projet de loi «Egalité et citoyenneté». «C'était un test, ce genre de choses ressurgit», a mis en garde Dominique Pradalié, secrétaire générale au Syndicat national des journalistes (SNJ). «L'offensive sénatoriale était très grave», avec des propositions «profondément inconstitutionnelles», a aussi jugé l'avocat Christophe Bigot, spécialiste du droit des médias.

Les sénateurs avaient voté des amendements ayant pour ambition de s'attaquer aux injures et aux diffamations sur internet, notamment en durcissant les sanctions et en élargissant le champ des poursuites. Les organisations de journalistes avaient protesté, y voyant une remise en cause de l'équilibre de la loi de 1881 sur la presse. Les députés ont supprimé ces dispositions, avec le soutien du gouvernement.

## En Bref...

**M6 : la 2ème saison de «Murder» débarque le 1er décembre en Prime Time**

A partir du 1er décembre prochain en Prime Time, les téléspectateurs de M6 pourront retrouver la 2ème saison de la série «Murder» (15x42' / ABC Studios) chaque jeudi dès 21h00. Portée par Viola Davis («Suicide Squad») qui est devenue la première actrice noire à recevoir un Emmy Award pour sa performance dans une série dramatique, la fiction créée par Shonda Rhimes, a reçu le Prix de la personnalité de l'année au Mipcom 2016.

**France 2 : «Sherlock» saison 3 dès le 28 novembre à 23h45**

La série britannique «Sherlock» (3x90', Hartswood films, Masterpiece), adaptée de l'œuvre de sir Arthur Conan Doyle, sera de retour sur France 2 à partir du lundi 28 novembre dès 23h45. A la fin de la saison 2, on croyait le célèbre détective mort ... Au casting, Benedict Cumberbatch (Sherlock Holmes) et Martin Freeman (Dr John Watson).

**SundanceTV : l'ultime saison de «Rectify» en exclusivité le 8 décembre à 21h00**

La chaîne SundanceTV a annoncé hier qu'elle diffuserait en exclusivité la 4<sup>ème</sup> et ultime saison inédite de la série «Rectify», dès le jeudi 8 décembre à 21h00. Ce drame a pour fil conducteur le destin de Daniel Holden (Aden Young), ex-prisonnier qui revient dans sa petite ville de Géorgie après 19 années passées dans le couloir de la mort. «Rectify» est une série créée et écrite par Ray McKinnon («The Accountant», «Crystal»), showrunner récompensé d'un Academy Award. Cette ultime saison comptera 8 épisodes d'une heure.

## Justice

### France Télévisions poursuivi en France et au Cameroun pour un reportage sur une société liée au groupe Bolloré



Le groupe France Télévisions, poursuivi en France par le groupe Bolloré après la diffusion d'un reportage s'intéressant à une société de production d'huile de palme dont Bolloré est actionnaire minoritaire, est également assigné pour diffamation au Cameroun pour ce même magazine, a-t-il indiqué mardi.

France Télévisions, sa présidente Delphine Ernotte, le présentateur de l'émission «Complément d'enquête» Nicolas Poincaré et l'auteur du reportage, le journaliste Tristan Waleckx, ont été «assignés par la Socapalm (société camerounaise dont le groupe Bolloré est actionnaire, ndlr) devant le tribunal correctionnel de Douala» (Cameroun), a précisé le groupe audiovisuel, confirmant des informations du site Arrêt sur images.

Objet d'une assignation pour «diffamation», le reportage évoquait les conditions de travail dans une plantation de la Socopalm, avec notamment le témoignage d'un salarié présenté comme mineur. «Cette plainte est le fait de Socapalm, dont le groupe Bolloré est l'actionnaire minoritaire et non gestionnaire», a précisé un porte-parole du groupe Bolloré.

Socapalm est une filiale de Socfin, holding luxembourgeoise dont le capital est détenu à 39% par Bolloré. Le groupe Bolloré a assigné France 2 cet été devant le tribunal de

commerce de Paris, une procédure inhabituelle, après la rediffusion de cette enquête qui porte atteinte, selon lui, à ses intérêts commerciaux.

Dans cette procédure française, il réclame 50 millions d'euros à la chaîne pour la rediffusion au mois de juillet de ce magazine «Vincent Bolloré, un ami qui vous veut du bien?», qui retrace le parcours de l'industriel breton, de la reprise de la fabrique familiale de papier à cigarettes OCB en Bretagne à la construction de son empire diversifié en passant par la reprise en main de Canal+ et sa présence en Afrique.

Le groupe estime que l'enquête comporte «des erreurs manifestes et des diffamations délibérées qui lui portent préjudice», selon une source proche.

«Un reportage français relève du droit de la presse français, et non pas du droit commercial ou du droit camerounais», a pour sa part fait valoir mardi soir l'auteur du documentaire, Tristan Waleckx.

Pour le journaliste, le fait que le groupe Bolloré n'ait pas porté plainte pour diffamation en France est «un aveu de sa part». «Il a peur de la solidité de nos preuves et préfère esquiver en tentant des procédures inédites et irrecevables», a assuré le journaliste.

## En Bref...

6ter : «Modern Family» saison 7 inédite à partir du 28 novembre

La 7ème saison inédite de la sitcom «Modern Family» (22x26') débarque sur 6ter dès le 28 novembre du lundi au vendredi à partir de 17h10. Cette série multi-récompensée suit 3 générations d'une famille un peu déjantée. Cette 7ème saison marque le 150ème épisode de «Modern Family».

L'Equipe : l'intégralité de la saison de biathlon en clair et en direct dès le 27 novembre

Événement pour tous les adeptes du Biathlon puisque la chaîne l'Equipe a annoncé qu'elle diffuserait en clair et en direct l'intégralité de la saison sur son antenne. Au programme, les 9 étapes de la Coupe du Monde du 27 novembre 2016 au 19 mars 2017, ainsi que les championnats du monde de Hochfilzen en Autriche du 9 au 19 février 2017. Les commentaires seront assurés par Guillaume Claret, accompagné de ses consultants Raphael Poiré Florence Baverel et Alexis Boeuf.

France 3 : la série policière «Magellan» de retour dès le samedi 26 novembre en Prime Time

France 3 annonce dans un communiqué de presse la diffusion des nouveaux épisodes de la série policière «Magellan» (JLA, France 3) à partir du 26 novembre prochain chaque samedi en Prime Time. Au cours du premier volet intitulé «L'âge ingrat», le commissaire Magellan (Jacques Spiesser) enquêtera sur le meurtre d'un directeur de Lycée, récemment nommé, qui avait entrepris de transformer son établissement avec des réformes pas vraiment au goût de tous.

## Social

### Grève à iTÉLÉ: le désaccord persiste

La direction d'iTÉLÉ a fait mercredi des propositions pour tenter de mettre fin à la grève d'une durée sans précédent qui affecte la chaîne privée, mais les salariés, les jugeant «floues», ont reconduit leur mouvement pour un 24<sup>e</sup> jour, a-t-on appris auprès de ces derniers et de la direction. «Un règlement est proche» et «le dialogue est engagé au-delà du point social» prévoyant d'augmenter les indemnités de départ de certains salariés, a assuré la direction de Canal+, la maison mère d'iTÉLÉ.

Le directeur de la rédaction, également directeur de la chaîne, Serge Nedjar, devrait s'entourer d'adjoints et l'émission de Jean-Marc Morandini, dont l'arrivée avait mis le feu aux poudres, serait placée sous l'autorité de la rédaction en chef de la chaîne, selon une source proche du groupe. Aucun salarié ne serait contraint de travailler pour l'émission de l'animateur, mis en examen dans une affaire de corruption de mineurs, a ajouté cette source. Les salariés de la chaîne ont pourtant voté mercredi la reconduction de leur grève pour un 24<sup>e</sup> jour d'affilée par 83% des voix, quelques minutes après avoir reçu ces propositions qu'ils réclamaient depuis le début du mouvement de grève le 17 octobre. Elles sont «floues», «alors qu'il y a urgence», ont commenté plusieurs membres de la rédaction. «Il y a toujours un point de blocage principal», a précisé un journaliste, évoquant «la double casquette de Serge Nedjar et sa personnalité perçue comme brutale par beaucoup de salariés».

Les grévistes réclament toujours la mise à l'écart de Jean-Marc Morandini, la signature d'une charte éthique, la nomination d'un directeur de la

rédaction distinct du directeur général, et, plus largement, la définition d'un projet stratégique et éditorial «clair et précis» pour la chaîne d'information en continu. La société des journalistes et les syndicats de la chaîne doivent maintenant répondre aux propositions de la direction. La ministre de la Culture Audrey Azoulay a pour sa part appelé la direction d'iTÉLÉ à tenir ses «engagements» d'indépendance de la rédaction. Elle a jugé que «jouer la montre, jouer l'épuisement qui commence à être réel de la part des équipes serait irresponsable». Le gouvernement souhaite rencontrer la direction d'iTÉLÉ «le plus rapidement possible» pour organiser une médiation sociale, a souligné de son côté la ministre du Travail Myriam El Khomri, qui avait reçu des syndicats de la chaîne lundi.

Plusieurs députés écologistes, dont Noël Mamère et Cécile DufLOT, ont également apporté leur soutien aux salariés d'iTÉLÉ en grève et défendu l'indépendance des journalistes, notamment face aux actionnaires. Pour rassembler leurs soutiens, les grévistes organisaient une soirée mercredi dans la salle parisienne du Bus Palladium, et comptaient sur la visite de trois ministres, dont ils n'ont pas donné les noms, et de plusieurs élus. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui a déjà émis deux mises en demeure contre iTÉLÉ, a rappelé de son côté qu'il pourrait prendre des sanctions si la direction de la chaîne ne respectait pas la charte de déontologie que la loi la contraindra à adopter. «C'est une grave inquiétude et une grande préoccupation», a expliqué mardi soir le président du CSA, Olivier Schrameck, sur la chaîne TV Tours au sujet de la grève à iTÉLÉ. «L'objectif reste de trouver un moyen de redresser l'audience et réduire les pertes d'iTÉLÉ, qui a perdu 100 millions d'euros en 5 ans», a rappelé la direction du groupe Canal+.

### En Bref...

**Marché publicitaire en légère hausse en septembre en publicité extérieure**

En septembre, le marché publicitaire enregistre une tendance légèrement positive en publicité extérieure avec une hausse de +0,3% et ce, malgré une forte progression des distributeurs et une croissance de l'automobile, selon le baromètre mensuel «AdTrends, Septembre 2016» de Kantar Media. L'activité du média est globalement ralentie par les baisses budgétaires de 2 secteurs sur 3.

**CSA/ «C'est arrivé cette semaine» du 16 janvier 2016 : intervention auprès d'Europe 1**

Le CSA a été saisi au sujet de propos tenus par un intervenant dans l'émission «C'est arrivé cette semaine» du 16 janvier 2016 sur Europe 1. Le plaignant regrettait en particulier l'affirmation selon laquelle le port de la kippa serait symbolique d'une double affiliation religieuse et politique, voire d'une allégeance à la politique menée par l'État d'Israël. Après examen de la séquence, le CSA a déploré que le journaliste qui menait l'entretien n'ait pas réagi de manière vive et explicite à de tels propos, ce qui caractérise une insuffisance de maîtrise de l'antenne au regard de l'article 2-10 de la convention d'Europe 1 qui prévoit que «le titulaire met en œuvre les procédures nécessaires pour assurer (...) la maîtrise de l'antenne et le respect des principes définis aux articles 2-2 à 2-9». Même si le journaliste est revenu sur cet incident le lendemain, le Conseil a appelé fermement l'attention des responsables d'Europe 1 sur la nécessité de mieux assurer la maîtrise de l'antenne face à de telles assertions, susceptibles d'alimenter des tensions et des antagonismes au sein de la population ou d'entraîner des attitudes de rejet ou de xénophobie.

## Aujourd'hui dans le monde

### Peter Thiel, financier très en vue mais controversé du secteur technologique

Dans la Silicon Valley, la victoire de Donald Trump est aussi celle de Peter Thiel, le financier très en vue mais controversé du secteur technologique qui avait apporté presque seul contre tous son soutien au candidat républicain. Cofondateur de la société de paiements en ligne PayPal puis de celle d'analyse de données active entre autres dans le contre-terrorisme Palantir, investisseur de la première heure dans Facebook, grand pourvoyeur de fonds de capital-risque pour les startups et conseiller d'entreprises établies: le milliardaire de 49 ans, dont la fortune est estimée par Forbes à 2,7 milliards de dollars, est incontournable dans la Silicon Valley. Cela rendait d'autant plus remarquable son engagement en faveur d'un candidat faisant tellement l'unanimité contre lui dans le secteur technologique que même une républicaine convaincue comme la patronne de Hewlett Packard Enterprise, Meg Whitman, candidate du parti pour le poste de gouverneur de Californie en 2010, s'est ralliée au camp Clinton. Peter Thiel n'a pas seulement donné 1,25 million de dollars pour la campagne de Donald Trump; il est également devenu le premier intervenant ouvertement homosexuel à s'exprimer lors d'une convention républicaine. Il y avait même été abondamment applaudi lors d'un discours en juillet précédant de peu celui de Donald Trump, où il avait déclaré: «Je suis fier d'être gay. Je suis fier d'être républicain. Mais surtout, je suis fier d'être Américain». Le parti conservateur s'oppose à de nombreuses revendications de la communauté LGTB ? «Je ne prétends pas être d'accord avec chaque partie du programme», répond Peter Thiel. Les propos de Donald Trump sur les femmes ? «Offensants et inappropriés», reconnaît-il. «Je pense que beaucoup d'électeurs qui votent pour Trump prennent Trump au sérieux, mais pas littéralement», s'était-il toutefois défendu fin octobre devant le club de la presse de Washington. «Ce

que Trump représente n'est pas fou, et ça ne va pas disparaître», affirmait-il. «Nous votons pour Trump parce que nous jugeons que les dirigeants de notre pays ont échoué». Peter Thiel avait déjà dans le passé financé plusieurs candidats conservateurs, mais certains ont trouvé qu'il allait cette fois trop loin, appelant (sans succès) à ce que le célèbre incubateur de startups Y Combinator, dont il est partenaire, ou Facebook, où il siège au conseil d'administration, coupent les ponts avec lui. Peter Thiel n'était néanmoins plus à une controverse près. Il a déjà été accusé cette année de «vendetta personnelle» par Nick Denton, le fondateur du site américain d'informations à sensation Gawker, poussé à la faillite à cause d'un procès intenté par le catcheur Hulk Hogan après la diffusion d'une sex-tape. Peter Thiel a reconnu en mai avoir financé les poursuites, à hauteur de 10 millions de dollars. Nick Denton a affirmé que c'était pour se venger après que Gawker eut dévoilé son homosexualité en 2007. Palantir, dont Peter Thiel préside toujours le conseil d'administration, vient de son côté d'être accusée, dans une plainte du ministère fédéral du Travail, de discriminations raciales à l'embauche contre les Asiatiques. Né à Francfort en Allemagne, Peter Thiel est arrivé aux Etats-Unis à un an avec ses parents. Ce passionné d'échecs et de Tolkien (qui a inspiré les noms de baptême de plusieurs de ses fonds) a étudié à la prestigieuse université californienne de Stanford. Il a gagné ses premiers galons d'entrepreneur avec PayPal, qui le comptait parmi ses cofondateurs en 1998 et a été racheté quatre ans plus tard par eBay. Mais c'est surtout à ses nombreux investissements, à titre personnel ou via ses fonds, qu'il doit son influence. L'un des plus célèbres est Facebook, où il avait injecté 500.000 dollars en 2004 en échange d'environ 10% du capital (revendus pour l'essentiel après l'entrée en Bourse en 2012). Le milliardaire finance aussi diverses initiatives dans l'intelligence artificielle ou encore la recherche contre le vieillissement. Il est lui-même candidat à la cryogénéisation.

### En Bref...

#### CSA/ Motorola : dérogation d'usage pour l'utilisation de fréquences de la bande 700 MHz

Le CSA a été saisi par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) afin que la société Motorola Solutions France puisse conduire une démonstration d'équipements LTE lors du congrès des pompiers qui s'est tenu au Parc des expositions de Tours, du 20 au 24 septembre 2016. Il a autorisé cette dérogation d'usage permettant l'utilisation à cette fin des bandes de fréquences 733-736 MHz et 788-790 MHz.

#### AFP : nomination de Mario Goldman

Mario Goldman est nommé responsable Photo de l'Agence France-Presse pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Entré à l'AFP au service photo en 1982, Mario Goldman a passé une grande partie de sa carrière à la direction régionale de Montevideo où il est arrivé en 1999 comme adjoint avant d'en devenir le responsable Photo régional une 1<sup>ère</sup> fois en 2000 et la 2<sup>de</sup> en 2012.

#### OCS se lance en distribution directe sur internet (OTT)

OCS, acronyme de Orange Cinéma Séries, et bouquet de chaînes de télévision françaises consacrées aux séries et au cinéma, se lance en distribution directe sur internet (OTT). Au menu, une offre à 9,99€/mois, sur mobile, tablette et ordinateur, ainsi qu'une offre à 11,99€/mois qui permet également de profiter d'OCS sur la TV avec Chromecast (et prochainement Xbox One, Android TV et Apple TV). Déjà présent chez les principaux distributeurs audiovisuels (Orange, Canal, Bouygues Telecom, Free, SFR, Fransat...) et via la Playstation, OCS totalise 2,5 millions d'abonnés.

# AUDIENCES MARDI 8 NOVEMBRE 2016

Source Médiamétrie



## ACCESS

Nombre de téléspectateurs

En part d'audience

<b>TF1</b>	<b>BIENVENUE A L'HOTEL   DOCUMENTAIRE</b>	2 911 000	15,50%
<b>2</b>	<b>N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES   JEU</b>	1 940 000	11,70%
<b>3</b>	<b>19-20 JOURNAL REGIONAL   JOURNAL REGIONAL</b>	3 201 000	17,80%
<b>CANAL+</b>	<b>LE GRAND JOURNAL CANAL+   MAGAZINE</b>	161 000	0,80%
<b>5</b>	<b>C A VOUS   MAGAZINE</b>	932 000	4,80%
<b>6</b>	<b>OBJECTIF TOP CHEF   JEU</b>	1 707 000	9,90%
<b>arte</b>	<b>LA COTE EST DES ETATS-UNIS \ LES ETATS DU SUD   DOCUMENTAIRE</b>	613 000	3,20%
<b>G 8</b>	<b>TPMP LE DEBRIEF   MAGAZINE</b>	799 000	4,20%
<b>W9</b>	<b>LES MARSEILLAIS ET LES CH'TIS VS LE RESTE DU MONDE   DOC</b>	426 000	2,30%
<b>tmc</b>	<b>QUOTIDIEN 1ERE PARTIE   MAGAZINE</b>	819 000	4,10%
<b>NT1</b>	<b>SECRET STORY \ LA DEMI FINALE   JEU</b>	560 000	3,20%

<b>N21</b>	<b>INDISCRETIONS   MAGAZINE</b>	49 000	0,30%
<b>4</b>	<b>UNE SAISON AU ZOO   DOCUMENTAIRE</b>	360 000	1,80%
<b>C STAR</b>	<b>PAWN STARS : LES ROIS DES ENCHERES   DOCUMENTAIRE</b>	208 000	1,10%
<b>Gulli</b>	<b>FRANKY \ ON A PIRATE FRANKY   SERIE</b>	430 000	2,20%
<b>C</b>	<b>PASSION DECOUVERTE   MAGAZINE</b>	38 000	0,20%
<b>HDI</b>	<b>URGENCES \ SCIENCE-FICTION   SERIE</b>	277 000	1,30%
<b>6ter</b>	<b>MODERN FAMILY \ UN LONG VOYAGE   SERIE</b>	126 000	0,70%
<b>25</b>	<b>SUPER VETERINAIRE   DOCUMENTAIRE</b>	154 000	0,80%
<b>RMC</b>	<b>SEULS FACE A L'ALASKA   DOCUMENTAIRE</b>	427 000	2,20%
<b>Chérie 25</b>	<b>TOUS POUR UN   MAGAZINE</b>	212 000	1,00%

## PRIME

Nombre de téléspectateurs

En part d'audience

<b>TF1</b>	<b>PERSON OF INTEREST \ REANIMATION   SERIE</b>	4 734 000	18,80%
<b>2</b>	<b>CELLULE DE CRISE   MAGAZINE</b>	2 391 000	10,10%
<b>3</b>	<b>UN VILLAGE FRANCAIS   SERIE</b>	2 592 000	10,30%
<b>5</b>	<b>AIR FRANCE : SPLENDEUR ET TURBULENCES   DOCUMENTAIRE</b>	457 000	1,80%
<b>6</b>	<b>LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT   JEU</b>	3 994 000	16,90%
<b>arte</b>	<b>LES GUERRES CACHEES CONTRE DAECH   DOCUMENTAIRE</b>	692 000	2,70%
<b>G 8</b>	<b>LES MARCHES DU POUVOIR   FILM</b>	429 000	1,80%
<b>W9</b>	<b>ENQUETE D'ACTION \ DANGER SUR LA ROUTE   MAGAZINE</b>	848 000	3,50%
<b>tmc</b>	<b>FORREST GUMP   FILM</b>	1 168 000	5,60%
<b>NT1</b>	<b>BABY BOOM \ MARSEILLE MON AMOUR   DOCUMENTAIRE</b>	475 000	1,90%

<b>N21</b>	<b>MISSION IMPOSSIBLE   FILM</b>	560 000	2,30%
<b>4</b>	<b>COLD CASE \ COUP DOUBLE   SERIE</b>	540 000	2,10%
<b>C STAR</b>	<b>AMERICAN PICKERS : CHASSEURS DE TRESORS   DOCUMENTAIRE</b>	231 000	0,90%
<b>Gulli</b>	<b>A LA CROISEE DES MONDES LA BOUSSOLE D'OR   FILM</b>	409 000	1,70%
<b>C</b>	<b>LE MAJORDOME (LEE DANIELS)   FILM</b>	461 000	1,90%
<b>HDI</b>	<b>SECTION DE RECHERCHES   SERIE</b>	1 166 000	4,60%
<b>6ter</b>	<b>VOL 732 TERREUR EN PLEIN CIEL   TELEFILM</b>	226 000	0,90%
<b>25</b>	<b>OBSSESSIONS (FREDERIC TELLIER)   TELEFILM</b>	372 000	1,50%
<b>RMC</b>	<b>CHARS D'ASSAUT   DOCUMENTAIRE</b>	476 000	1,90%
<b>Chérie 25</b>	<b>PRESIDENT D'UN JOUR   FILM</b>	278 000	1,20%

## NIGHT

Nombre de téléspectateurs

En part d'audience

<b>TF1</b>	<b>PERSON OF INTEREST \ ERREUR DE JUGEMENT   SERIE</b>	4 078 000	17,70%
<b>2</b>	<b>13 NOVEMBRE : VIVRE AVEC   DOCUMENTAIRE</b>	1 116 000	10,50%
<b>3</b>	<b>UN VILLAGE FRANCAIS \ AU BOUT DU TUNNEL   SERIE</b>	2 389 000	10,90%
<b>5</b>	<b>LE MONDE EN FACE LE DEBAT   MAGAZINE</b>	410 000	1,70%
<b>6</b>	<b>LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT : CA CONTINUE   MAGAZINE</b>	1 559 000	14,90%
<b>arte</b>	<b>13 NOVEMBRE 2015: LA VIE D'APRES   DOCUMENTAIRE</b>	311 000	1,40%
<b>G 8</b>	<b>SPY GAME   FILM</b>	214 000	2,90%
<b>W9</b>	<b>OFNI L'INFO RETOURNEE   MAGAZINE</b>	270 000	2,10%
<b>tmc</b>	<b>LA NUIT AMERICAINE - QUOTIDIEN   MAGAZINE</b>	256 000	5,90%
<b>NT1</b>	<b>BABY BOOM \ BABY BLUES   DOCUMENTAIRE</b>	378 000	2,10%

<b>N21</b>	<b>ICARUS   TELEFILM</b>	167 000	1,80%
<b>4</b>	<b>COLD CASE \ NOS MEILLEURES ANNEES   SERIE</b>	491 000	2,10%
<b>C STAR</b>	<b>AMERICAN PICKERS : CHASSEURS DE TRESORS   DOCUMENTAIRE</b>	180 000	0,80%
<b>Gulli</b>	<b>TIMBER ET LA CARTE AU TRESOR   TELEFILM</b>	58 000	0,60%
<b>C</b>	<b>CLINTON-OBAMA : LES SECRETS D'UNE RIVALITE   DOCUMENTAIRE</b>	184 000	1,40%
<b>HDI</b>	<b>SECTION DE RECHERCHES \ TARIF DE NUIT   SERIE</b>	1 096 000	4,90%
<b>6ter</b>	<b>VOL 732 : TERREUR EN PLEIN CIEL \ 2EME PARTIE   TELEFILM</b>	325 000	1,30%
<b>25</b>	<b>MEDECIN-CHEF A LA SANTE   TELEFILM</b>	67 000	0,60%
<b>RMC</b>	<b>14-18 : LA 1ERE GUERRE MODERNE \ LES TANKS   DOCUMENTAIRE</b>	273 000	1,70%
<b>Chérie 25</b>	<b>LE PRESIDENT ET MISS WADE   FILM</b>	146 000	1,80%

## AUTRES TV

Nombre de téléspectateurs

En part d'audience

86,10%	13,90%
--------	--------

## AGENDA DES MEDIAS

<b>AUJOURD'HUI</b>	<b>10H00</b>	<b>Canal +</b> Projection de presse "Workinggirls à l'Hopital"	<i>Boulogne-Billancourt - maryline.guillard@canal-plus.com</i>
	<b>12H00</b>	<b>AJM</b> Déjeuner en compagnie de Michel Field	<i>lieu inconnu - contact@ajmedias.fr</i>
<b>MARDI 15 NOVEMBRE</b>	<b>9H00</b>	<b>Le Figaro</b> Colloque NPA-Le Figaro	<i>Paris 8ème - mamelin@npaconseil.com</i>
	<b>18H30</b>	<b>VICE</b> Conférence de presse lancement chaine "Viceland"	<i>Paris 16ème - zero.virgule@zerovirgule.fr</i>
<b>MERCREDI 16 NOVEMBRE</b>	<b>12H00</b>	<b>AJM</b> Déjeuner en présence de Maxime Saada	<i>lieu inconnu - contact@ajmedias.fr</i>
<b>DU 21 au 22 NOVEMBRE</b>	<b>09H00</b>	<b>Média Club/The Media Faculty</b> 5ème édition de la Masterclass "TV3.0 : comprendre les mutations de l'audiovisuel"	<i>Lille - tv3.2016@themediafaculty.com</i>
<b>MARDI 22 NOVEMBRE</b>	<b>09H00</b>	<b>CFI</b> Petit déjeuner de presse "Citoyenneté numérique : ce que l'Afrique prépare"	<i>Paris 17ème - annabel@oxygen-rp.com</i>
<b>JEUDI 24 NOVEMBRE</b>	<b>14H00</b>	<b>Netineo</b> Conférence "La programmation à la télévision"	<i>Paris 9ème - pbornstein@netineo.com</i>
<b>MERDREDI 30 NOVEMBRE</b>	<b>12H00</b>	<b>AJM</b> Déjeuner en compagnie de Matthieu Pigasse	<i>lieu inconnu - contact@ajmedias.fr</i>
<b>DU 22 au 26 MARS</b>	<b>9H00</b>	<b>FIGRA</b> 24ème édition des "Ecrans de la réalité"	<i>Touquet Paris Plage - alexandra.figra@gmail.com</i>

## BOURSE : SECTEUR DES MEDIAS

\* Liste non exhaustive

Valeurs	Cours	Var. %	Ouv.	↑	↓	Valeurs	Cours	Var. %	Ouv.	↑	↓
1000MERCIS	39.80	-0.13%	39.86	39.86	39.80	NEXTEDIA	0.78	6.85%	0.72	0.80	0.69
ADLPARTNER	16.00	2.37%	16.00	16.00	16.00	NRJ GROUP	9.11	-0.55%	9.17	9.20	9.11
EUROPACORP P/N	4.04	0.00%	4.04	4.06	4.01	PASSAT	4.84	0.00%	4.84	4.84	4.84
EUTELSAT COMMUNIC.	18.370	-0.16%	18.385	18.500	18.285	PRISMAFLEX INTERNA.	8.09	-4.82%	8.50	8.50	8.09
GAUMONT	54.70	1.86%	53.70	54.70	53.41	PUBLICIS GROUPE	60.28	-0.72%	60.69	60.97	60.26
HAVAS	7.173	0.73%	7.160	7.225	7.150	SES GLOBAL FDR	20.850	-0.33%	20.940	20.950	20.805
IPSOS	27.90	-0.25%	28.08	28.17	27.82	SFR GROUP	23.19	0.56%	23.16	23.28	23.02
JCDECAUX SA.	24.855	-0.68%	24.975	25.150	24.800	SOLOCAL GROUP	3.358	-0.36%	3.370	3.430	3.264
LAGARDERE SCA N	22.780	-0.52%	22.985	23.000	22.780	TF1	8.563	1.49%	8.448	8.600	8.438
MEDIA 6	8.37	-0.12%	8.37	8.37	8.37	VIVENDI	17.910	-1.27%	18.100	18.190	17.875
METROPOLE TV (M6)	15.435	-0.06%	15.455	15.575	15.430	XILAM ANIMATION	4.35	-1.14%	4.41	4.45	4.35

MÉDIA+ (@lemediaplus) 123, rue de la Faisanderie - 75116 Paris. Tél. 01 43 59 08 45 / Fax : 01 42 89 22 17 - E-mail : redaction@lemediaplus.com - Site web : www.lemediaplus.com - Média+ est édité par Nore&Press Editions - Direction de la publication : Prescilia Sitbon - Rédactrice en chef : Eléonore Eschemann - En collaboration avec Maxime Guény et Sabine Eschemann - Directrice commercial (Abonnement / Publicité) : Prisca Lartigue 06.82.90.63.72 - Graphisme : Julie Monod-Laporte & Valerie Provot. Bienvenue à Camille Alexandre né le 11/10/16

**Abonnez-vous à Média+**  
Pour : 1799 € HT/ an ou 160 € /mois pendant 1 an

Pour encore plus d'informations retrouvez nous sur :

REPRODUCTION INTERDITE

